

PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE

847

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1 : Identification

### Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

**Nom du Produit :** 847**Autres Moyens d'Identification :** Pâte d'Assemblage Conductrice de Carbone / Carbon Conductive Assembly Paste**N° de Pièces Connexes :** 847-3ML, 847-25ML, 847-40G, 847-1P, 847-1G

### Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

**Usage :** Améliore les connexions entre les contacts électriques sans séparation de l'huile.**Usage contre-indiqué :** Pas disponible

### Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

**Fabricant**MG Chemicals  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADAMG Chemicals (Siège social)  
9347-193 Street  
Surrey, British Columbia V4N 4E7  
CANADA**Téléphone :** +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)**WEB :** [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com)**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** [info@mgchemicals.com](mailto:info@mgchemicals.com)**COURRIEL (Personne Compétente):** [fds@mgchemicals.com](mailto:fds@mgchemicals.com)

### Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

**Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)

**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire **\*666**

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE**
**847**
**Section 2 : Identification des Dangers**
**Classification des Matériaux Chimiques Dangereux**
**Catégories SGH**

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Danger pour le Milieu Aquatique Chronique	4	Aucun	Aucun

**Éléments d'Étiquette**

<b>Mention</b>	<i>Aucune mention mandatée</i>
<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
<i>Aucun Symbole Mandaté</i>	H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques
<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Élimination</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Dangers Non Classifiés Ailleurs**

Critères HCS2012	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE**
**847**
**Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

No. CAS	Nom Chimique	%(Poids)
non dangereux <sup>a)</sup>	huile synthétique	80-90%
1333-86-4	noir carbone	15-25%
112945-52-5	silice fumée amorphe	0.1-1%

a) Composant non dangereux en vertu de la réglementation américaine sur les produits contrôlés par le US OSHA HazCom 2012 (DORS 88-66)

**Section 4 : Premiers Soins**
*Condition d'Exposition*
*Code SGH: Conseils de Prudence*
**EN CAS DE CONTACT  
AVEC LA PEAU**

P305 + P351 + P338, P337 + P313

**Symptômes Immédiat**
*Faible toxicité—légère irritation, rougeur, douleur*
**Intervention**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**EN CAS DE CONTACT  
AVEC LES YEUX**

P302 + P352

**Symptômes Immédiat**
*Faible toxicité—légère irritation*
**Intervention**

Laver abondamment à l'eau.

**EN CAS D'INHALATION**

P301 + P330 + P331

**Symptômes Immédiat**
*Faible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus*
**Intervention**

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

**EN CAS D'INGESTION**

P304 + P340

**Symptômes Immédiat**
*Faible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus*
**Intervention**

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE****847****Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**

<b>Moyens d'extinctions</b>	En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.
<b>Danger Spécifiques</b>	Aucun connu
<b>Produits de Combustion</b>	Produit des oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ), oxydes de soufre (SO <sub>x</sub> ), et fumée.
<b>Pompier</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

<b>Protection Individuelle</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la Section 8.
<b>Précautions à Prendre pour l'Intervention</b>	Enlever toutes sources de températures extrêmes ou de flamme nue.
<b>Précautions pour l'Environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
<b>Méthode de Confinement</b>	Sans objet
<b>Méthode de Nettoyage</b>	Collecter le lubrifiant dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Essuyer les résidus avec des serviettes essuie-tout et placer les serviettes sales dans le récipient à déchets. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.
<b>Méthode d'Élimination</b>	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE****847****Section 7 : Manutention et Stockage**

<b>Prévention</b>	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration.
<b>Manutention</b>	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation.  Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Stockage</b>	Aucune instruction de stockage spéciale nécessaire.  <b>RECOMMANDATION :</b> Conserver dans un endroit sec et propre, loin des substances incompatibles.

**Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle****Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

<b>Nom chimique</b>	<b>Pays/Provinces</b>	<b>Limite d'Exposition Admissible (PEL)</b>	<b>Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)</b>
noir carbone <sup>a)</sup>	ACGIH	3.5 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	3.5 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada AB	3.5 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada BC	3 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada ON	3.5 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada QC	3.5 mg/m <sup>3</sup>	Non établi

*Note :* Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins).

Les limites d'exposition d'ACGIH1, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et les limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

a) Poussière respirable

*Suite de section sur la page suivante*

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE****847****Paramètres de Contrôles****Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Puisque le noir de carbone est lié au mélange liquide, il ne présente pas de danger dans l'air sous conditions d'utilisation normale.

**Equipment de Protection Individuelle****Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

**RECOMMANDATION :** Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

**Protection de la Peau**

En cas de contact probable, porter des gants de protection de caoutchouc butyle, néoprène, ou d'autres gants résistants aux produits chimiques.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile, alcool polyvinyle, ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

**Protection Respiratoire**

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs, et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

**RECOMMANDATION :** Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

**Hygiène Préventives**

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE**
**847**
**Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques**

<b>État Physique</b>	Liquide	<b>Limite Inférieure d'Inflammabilité</b>	Pas disponible
<b>Apparence</b>	Noir, pâte	<b>Limite Supérieure d'Inflammabilité</b>	Pas disponible
<b>Odeur</b>	Aucun	<b>Pression de Vapeur @20 °C</b>	Pas disponible
<b>Seuil d'Odeur</b>	Pas disponible	<b>Densité de Vapeur</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	Pas disponible	<b>Densité Relative @25 °C</b>	1.06
<b>Point de fusion/ Point de Congélation</b>	Pas disponible	<b>Solubilité Dans l'Eau</b>	Légèrement soluble
<b>Point initial d'Ébullition</b>	Pas disponible	<b>Coefficient de Partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Point d'Éclair</b>	285 °C [545 °F]	<b>Température d'Auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Taux d'Évaporation</b>	Pas disponible	<b>Température de Décomposition</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité</b>	Ininflammable	<b>Viscosité @25 °C</b>	>20.5 mm <sup>2</sup> /s

**Section 10 : Stabilité et Réactivité**

<b>Réactivité</b>	Pas disponible
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous les conditions de température et de pression normale
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les flammes nues, les températures excessives, et les substances incompatibles.
<b>Matériaux Incompatibles</b>	Agents oxydants forts
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas
<b>Produits de Décomposition</b>	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE****847****Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

<b>Yeux</b>	Faible toxicité—Peut provoquer une rougeur des yeux.  La silice fumée amorphe est mécaniquement abrasive mais ne blesse pas les yeux de façon permanente.
<b>Peau</b>	Faible toxicité—Peut provoquer une légère irritation.
<b>Inhalation</b>	En présence de poussière ou de brouillard, ils peuvent irriter les voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Cela peut causer une gêne gastro-intestinale.
<b>Chronique</b>	Sans objet.

**Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

<b>Nom Chimique</b>	<b>DL50 oral</b>	<b>DL50 dermique</b>	<b>CL50 inhalation</b>
noir carbone	>15 g/kg Rat	>3 g/kg Lapin	Pas disponible
silice fumée amorphe	3 160 mg/kg Rat	≥2 000 mg/kg Lapin	Pas disponible

*Note :* Les limites toxicologiques de la base de données RTECS<sup>2</sup> et d'ECHA furent consultées.  
Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

**Autre Effets Toxiques**

<b>Corrosion/irritation de la peau</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions/irritation des yeux</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire et de la peau</b> (risque de réactions allergiques)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

*Suite de section sur la page suivante*



**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE****847****Cancérogénicité**  
(risque de cancer)

Le noir de carbone [1333-86-4] peut-être cancérogène par des voies respiratoires en vertu des critères du SIMDUT 2015 et HCS 2012.

Puisque le noir de carbone est lié au mélange liquide, il ne présente pas de danger (de poussières, de brouillard, de pulvérisation) dans l'air sous conditions d'utilisation normale.

**Noir de Carbone [No. CAS 1333-86-4]**

C.I.R.C Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme

ACGIH A4 : Non classable comme cancérogène pour l'humain.

CA Prop. 65 (California Proposition 65) : Répertoire comme carcinogène (aéroportée, particules libres de taille respirable)

NTP (National Toxicology Program) : Non répertorié

**Mutagénicité** (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**  
(risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Tératogénicité**  
(risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxique pour certains organes cibles — exposition unique**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger d'aspiration**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'y a pas de composant de catégorie 1; et la viscosité cinématique du mélange est de >20.5 mm<sup>2</sup>/s à 40 °C.

**Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Selon les données disponibles, ni le diméthylpolysiloxane ou noir carbone ne sont classés comme substances toxiques pour l'environnement selon les critères SGH.

**Écotoxicité Aiguë**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Écotoxicité Chronique**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Biodégradation**

Non biodégradable

**Autres Effets**

Pas disponible

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE****847****Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Section 14 : Information Relatives au Transport****Voie Terrestre**

**Référez aux Règlements TMD** (Réglementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Non réglementé

**Voie Aérienne**

**Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Non réglementé

**Voie Maritime**

**Référez au Règlement IMDG.**

Non réglementé

**Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.**

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE****847****Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

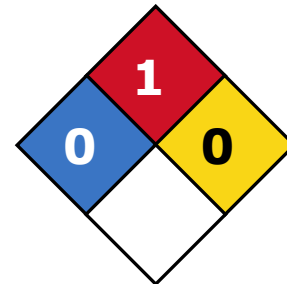
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

**Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

**USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

<b>SANTÉ :</b>	<b>* 0</b>
<b>INFLAMMABILITÉ :</b>	<b>1</b>
<b>RISQUE PHYSIQUE :</b>	<b>0</b>
<b>PROTECTION PERSONNELLE :</b>	

**CODES 704 NFPA®**

*Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :*

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

**CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme un polluant atmosphérique dangereux.

**EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient pas de produits qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

**TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

*Suite de section sur la page suivante*

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE****847**

**California Proposition 65** (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.)

Ce produit contient du noir de carbone qui est une substance répertoriée comme cancérigène quand en suspension dans l'air, sous forme de particules libres de tailles respirables.

**Europe**

**RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

**WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

**Section 16 : Autres Informations**

**Préparé par** le département de réglementation de MG Chemicals

**Date de Révision** 04 mars 2020

**Annule et Remplace** 17 septembre 2019

**Changement Effectué :** Changement des numéros de téléphone d'urgence.

**Références**

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

*Suite de section sur la page suivante*

**PÂTE D'ASSEMBLAGE CONDUCTRICE DE CARBONE****847****Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

**Questions Techniques** Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com).

Courriel : [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

Téléphone : 1-905-331-1396

**Adresses**

<i>Fabrication &amp; Support</i>	<i>Siège Social</i>
1210 Corporate Drive	9347-193rd Street
Burlington, Ontario, Canada	Surrey, British Columbia, Canada
L7L 5R6	V4N 4E7

**Désistement**

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources sûrs, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.